

WIKI n°9 : Hégémonie occidentale institutionnalisée

L'hégémonie occidentale, bien qu'elle demeure un facteur déterminant dans les équilibres de pouvoir mondiaux, voit son autorité remise en question par l'ascension de nouvelles puissances comme la Chine et la Russie.

Cette évolution est particulièrement perceptible dans le domaine du maintien de la paix. La mobilisation des pays occidentaux a permis de transformer les principes traditionnels du maintien de la paix afin d'élargir les critères admissibles pour des interventions conséquentes dans les pays du Sud.

Ainsi, la création du Conseil des droits de l'Homme de l'Organisation des Nations Unies, en 2006, avait permis à l'Occident de légitimer l'idée d'universalité des droits de l'Homme, qui doivent être surveillés de plus près, tant par la communauté internationale que par les experts en la matière. De plus, les pays occidentaux ont pu maintenir plus ou moins intacte la culture internationale des droits de l'Homme qui remonte à l'après-guerre, qui privilégie les droits individuels au détriment des droits collectifs.

Dans la pratique, les négociations concernant les droits de l'Homme ont été dominées par les gouvernements occidentaux, grâce à l'importance et à l'expertise de leurs corps diplomatique et juridique, à leurs liens étroits avec les ONG de défense des droits de l'Homme et à leur influence financière, résultant de leur poids économique, sur les programmes de renforcement des capacités des pays en développement.

Par ailleurs, l'influence des Etats occidentaux sur les questions de paix et de sécurité découle du pouvoir politique qu'ils exercent au sein des agences onusiennes en charge des opérations de paix. Leur rôle de rédacteurs des résolutions du Conseil de sécurité (*pen holder*) et de présidents de groupes d'experts est particulièrement décisif.

Dans le cas des Objectifs de Développement Durable, les Etats occidentaux ont utilisé leurs connaissances techniques et scientifiques pour orienter le contenu des objectifs et exercer un leadership au sein des différents groupes d'experts internationaux.

A cet effet, ces Etats ont réussi à inscrire le développement durable comme nouveau paradigme du développement et à circonscrire les négociations autour de celui-ci, dans un cadre où les objectifs de développement durable étaient strictement séparés de tout discours sur la réforme des institutions internationales.